

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-demande-la-reprise-de-l-EPS-en-milieu-clos>



Le SE-Unsa demande la reprise de l'EPS en milieu clos

- Presse - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 11 février 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Depuis le 16 janvier 2020, la suspension de l'EPS en milieu clos a conduit bien souvent à l'arrêt de la pratique sportive puisqu'en cette saison, les sols peuvent être impraticables tout ou partie de la journée.

Cette décision engendre une sédentarité accrue pour les élèves dans un contexte de crise sanitaire où la pratique physique est l'une de leurs rares sources d'épanouissement physique et moral. C'est une question essentielle de santé publique alors que leur équilibre physique et psychique est parfois menacé.

Certaines communes ne sont pas suffisamment équipées en installations sportives extérieures pour répondre aux besoins de tous les établissements scolaires. Les enseignants d'EPS n'ont donc parfois pas d'autre choix qu'assurer leurs cours dans des salles de classes (si toutefois elles sont disponibles car ils ne sont pas « prioritaires ») sur un mode pratiquement statique. À ce rythme et dans ces conditions, l'enseignement va finir par s'arrêter.

Or certaines activités enseignées en milieu clos se prêtent facilement au respect de la distanciation (badminton, danse, course, tennis de table...) avec un volume d'air par élève en gymnase bien supérieur à celui d'une salle de classe.

Pour le SE-Unsa, le bon sens doit l'emporter. Il demande donc la reprise de l'EPS en milieu clos dès le retour des vacances scolaires d'hiver, avec l'instauration d'une jauge par élève (mètre carré ou volume d'air) et une liste d'activités adaptées.

Paris, le 11 février 2021

Stéphane Crochet

Secrétaire général du SE-Unsa

Attachée de presse :

Brigitte Biardoux

01 44 39 23 93

brigitte.biardoux@se-unsa.org